

PV CONSEIL D'ADMINISTRATION
Samedi 29 Septembre 2018
10h50 – 17h
Siège de l'ONI 228, rue du Faubourg St Martin – 75010 PARIS

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA	X		
BALLAND MASSON Christine (CEFIEC – MA) CBM	X		
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB			X
BEAUVARGER Sophie (Sideral – CA) SB		X	
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB		X	
CAZANEUVE Pascale (SIDERAL – CA) PC		X	
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH		X	
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC	X		
COLSON Sébastien (Individuel – MA) SC		X	
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD		X	
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	X		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD	X		
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	X		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG	X		
GENES Isabelle (CEIIADE – CA) IG	X		
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH		X	
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH			X
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	X		
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ		X	
KARAM May (MA – Individuel) MK		X	
LECLERC Laurence (AEIBO – CA) LL	X		
LECOINTRE Brigitte (ANFIIDE – CA) BLC		X	
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL		X	
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM		X	
MULLER Catherine (MA – individuel) CM		X	
NIAUX Jocelyne (Individuel – MA) JN		X	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB	X		
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SANSELME Isabelle (MA – individuel) IS		X	
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS	X		
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT		X	
VALENCAS Anaïs (ANPDE – CA) AV		X	
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW	X		



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h30 et annonce l'ordre du jour :

- Approbation du PV du CAE du 30 Juin 2018
 - Présentation/démonstration du site puis discussion
 - Actualités
 - Présentation du nouveau système de santé par Mr le Président Macron
 - Table ronde ONI
 - Création CNU en sciences infirmières
 - Mission IGAS pour la formation/métier AS
 - Information diverses
 - Planification des congrès
 - Changement de date de réunion du 30 mars
 - Publication de l'article dans Soins Cadres (initiation recherche)
 - Livres en préparation
- **Après-midi (> 14h30) :**
 - Village formation : préparation du contenu et de l'organisation avec ½ journée du colloque, conseil scientifique.

1. Site Internet/ Assoconnect

Objet : présentation et démonstration du site Internet par JJSH

Discussion :

JJSH est gestionnaire et administrateur du site décision actée à la dernière AG.
La section de la communication a été renforcée avec le site.

Accès : academie-science-infirmiere.fr

Question : lien à mettre pour le associations membres.

Décision :

Avec la RGPD : demander l'autorisation des Présidents des associations (logo et lien vers le site).

Les mettre sur la 1^o page avec logo et lien des associations en fonction des autorisations.

La réciprocité est intéressante également.

Discussion :

Proposition de mettre les noms, photos des membres.

Décision :

Création d'une adresse mail trésorier.

L'autorisation de chaque membre est nécessaire.



Discussion :

Dans les conditions d'adhésion, il est proposé de rajouter l'inscription à l'ONI.
Sur la question des identifiants, l'association membre de l'ASI peut-elle communiquer à ses propres membres les identifiants ?

Décision :

Pour l'association en tant que personne morale, seul le Président a les identifiants et son représentant à condition qu'il soit nommé.
Pour les sites des membres associatifs : menu déroulant latéral sans fermer la page (*pop-up*).

Discussion :

Le site est bien accueilli par les membres : il est clair et attractif.
Bien distinguer les accès pour le CA, bureau, à tous les membres.

Objet : présentation et démonstration d'Assoconnect

Discussion :

Pour faciliter la gestion et la communication, la solution trouvée et proposée est un abonnement à un logiciel en ligne qui permet la gestion globale d'une association = Assoconnect (solidatech).
Possibilité de gérer le colloque dessus si la comptabilité est intégrée.
La gestion des membres est centralisée.
Tout le monde peut ainsi avoir la même base de données.
La possibilité est offerte de réaliser les graphiques...
Le coût mensuel : 18 Euros pour 50 membres.
Le site pourrait aussi être intégré, ce qui enlèverait la cotisation de l'hébergement du site hormis le prix du nom de domaine (18 Euros par an).
Assoconnect : clever cloud (Nantes).
L'adhésion est marquée directement dans la comptabilité.
Tous les fichiers sont exportables en Excel et importables également.
Site contraint par 10 G.
Les listes d'émargement sont possibles.
Ce site est accessible sur tous supports.
Les informations sériées par groupe sont possibles.

Décision :

L'abonnement est accepté.
Il restera à vérifier les coordonnées avec un envoi mailing par JJSH pour que les membres entrent leurs infos.
Les membres sont favorables au déploiement de cet outil.
JJSH va commencer par la base administrative. Les membres remercient JJSH.



2. Actualités

Objet : Présentation du nouveau système de santé par le Président Macron

Discussion

Présentation par le Président des stratégies de transformation du système de santé.

54 mesures ont été lancées.

Le concept de CPTS est émergent : communautés professionnelles territoriales de santé vont devenir la norme pour favoriser l'interprofessionnalité.

Emergence d'un nouveau métier : 4000 assistants médicaux pour seconder les médecins, simplification administrative, futurs coordonnateurs ? Intervendraient en pré consultation médicale.

Une table ronde est prévue avec l'ONI le 08 Octobre. GH pose la question de rédiger un CDP au sein de l'ASI

Le SNPI a organisé une réunion le 28 Septembre 2018 à ce sujet. Beaucoup de libéraux étaient présents. TA a utilisé la base administrative du CIF.

DG : Un mouvement de grève par rapport à ces assistants médicaux en Novembre 2018.

CD : sur la forme, il y a déjà eu des précédents concernant le SNPI dont un communiqué de presse qui a été envoyé et qui n'était pas celui qui était validé.

Une décision de la Présidente du CIF aura lieu. GH a contacté la présidente du CIF à ce sujet.

DG : Il apparaît important de cadrer le terme d'assistants médicaux.

EW : sur quelles activités il semble opportun de libérer du temps aux médecins. Dès lors, il pourra être défini qui est compétent pour le faire.

CD : le patient va rencontrer une multiplicité d'acteurs tels que les infirmiers azalée, IPA, assistants médicaux...Quelle va être la proximité par l'IPA ou secrétaire médical amélioré ?

LA DGOS serait en train de préparer le profil et la formation avec un niveau inférieur à la Licence.

EW : L'ASI aurait à se positionner pour montrer en quoi ce dispositif serait un pis-aller pour la sécurité des prises en charge.

CD : que proposons nous en termes de formations ?

CBM : Selon M. LE BOULER (en référence aux propos de M. MACRON), les IPA pourraient être des assistants médicaux dont la finalité est de donner du temps aux médecins généralistes, des compétences en organisation, à prendre en charge une patientèle sur prescription.

Décision

Demander une clarification du terme d'assistants médicaux, les missions et la formation.

Demander une fiche métier avec les compétences.

GH prépare un communiqué de presse qui sera diffusé.

En fonction des réponses qui nous seront apportées, se proposer comme opérateur de la formation. Collecter tous les articles publiés à ce sujet dont celui- du Monde du 19 Septembre 2019 mentionnant que le contenu de formation est défini.



Objet : Table ronde ONI

Discussion

Le 21 Septembre, une table ronde a été organisée sur l'IPA par l'ONI.

M. Joubart a représenté l'ASI.

En synthèse, a été abordée la généralisation future du DPM : dossier médical patient, la mise en œuvre par l'assurance maladie et la place de l'IPA dans le cadre de ce DMP.

L'IPA a été abordée avec les missions en matière de recherche, des missions d'enseignant chercheur, aide dans les déserts médicaux via la télémédecine.

L'IPA doit être identifiée dans l'équipe de soins.

Dans le cadre de l'articulation des spécialités, l'IPA serait en transversalité avec un niveau Master ; or l'IPA a un Diplôme d'Etat. Il est important que l'IPA reste dans la culture du soin avec une nouvelle ambiguïté face à la mesure de création de l'assistant médical.

D'autres débats sont prévus par l'ONI à ce sujet.

Comment se positionnent les doyens pour les masters de pratique avancée ?

Les arrêtés sont apparus. Les Universités labellisées ouvrent les formations de diplômes d'Etat conférant le grade de master en pratique avancée en 2018.

Le DE pourrait évoluer vers un Master. Le 1^{er} semestre : peu de présence médicale. Dès le 2nd semestre, ils sont beaucoup plus présents.

CD : le DE des IPA amènent à être en pratique clinique, gérer des files actives de patients.

Le texte mentionne 3 ans d'expérience avant d'exercer. GH informe qu'il est envisagé dans certaines universités de compter les 2 ans de formation dans les 3 ans d'expérience.

Le problème est soulevé d'infirmiers à qui le titre de maître de conférences associé est délivré à condition qu'ils aient un Master (pas forcément de pratique avancée) ; ce qui ne va pas dans le sens de la réglementation de la CNU.

La mise en œuvre de l'arrêté des IPA apparaît hétérogène sur le territoire français.

Objet : Création de la CNU en sciences infirmières

Discussion

GH rappelle la création des sections en maïeutique, rééducation et sciences infirmières au sein de la CNU.

Objet : Mission IGAS pour la formation/métier AS

Discussion

Le sujet sera abordé par le Président du GERACFAS.



3. Informations diverses

Objet : Planification des congrès

GH demande à ce que les associations fassent connaître leurs dates de congrès.

Le GERACFAS aura lieu les 11 et 12 Octobre chez Adèle Picot à Paris (report des journées d'Avril du fait des grèves). L'ASI est invitée le 11 Octobre.
10 et 11 Octobre 2019.

Les journées AFDS ont lieu les 3, 4 et 5 Octobre. Représentante ASI : MB.

L'ANdEP a lieu les 4 et 5 Décembre. Représentante ASI : CM.

L'AFET a lieu le 11 Octobre. Représentante ASI : PF.

FINE : 22 et 23 Novembre 2018 à Bruxelles.

La pratique avancée par l'ANFIIDE aura lieu le 01^{er} Décembre.

CEEPAME : 06 et 07 Juin 2019 à Montpellier.

CEFIEC : 05, 06 et 07 Juin 2019 à Paris

UNAIBODE : 15, 16 et 17 Mai 2019 à Toulouse.

Congrès du GEFERS « Ethique et pédagogie » : 16 et 17 Mai 2019 aux Sables d'Olonne.

GIFE : 20 au 24 Mai 2019 2019 à Limoges.

Salon infirmier : 21, 22 et 23 Mai 2019.

ANPDE : 12, 13 et 14 Juin 2019 à Bordeaux.

Objet : Changement de date de réunion du 30 mars

Autre date retenue : 23 Mars 2019.

Objet : Publication de l'article dans Soins Cadres (cadre et pratique avancée)

Discussion : sollicitation par Loïc Martin pour rédiger un article sur les IPA.

Commande : 3 à 4 pages (12000 à 16000 signes espaces inclus pour fin Octobre).

Dresser un état des lieux de la pratiques avancée, avenir et perspectives en France. Liens entre manager et IPA pour la conclusion.

Une fois qu'il sera rédigé, les membres seront informés.

Objet : Livres en préparation : Modèles et théories en soins infirmiers

La nouvelle directrice éditoriale prendra bientôt contact avec l'ASI.

Le lien est fait avec le référentiel de formation des IPA car les UE clinique, UE sciences infirmières et pratique avancée intègrent ces enseignements ; ce qui confirme l'intérêt de cet ouvrage pour la population visée.

1. Village formation

Objet : Les dates du salon infirmier sont les 21, 22 et 23 Mai 2019.

Préparation du contenu et de l'organisation avec ½ journée du colloque, conseil scientifique.

**Discussion :**

GH rappelle le contexte. En 2015, l'ASI a émis le concept de village formation en comité scientifique. L'idée a été retenue par l'ensemble des membres. GH avait proposé à Ange Dominique SECONDI de demander au CEFIEC de venir en soutien à ce projet porté par l'ASI. En effet, l'ASI regroupe plusieurs associations. Le CEFIEC était d'accord.

Fin 2016, ce projet a été différé car le salon avait été avancé d'Octobre à Mai.

Fin 2017, initiatives santé est passé sous PG promotion. Il semblerait que le concept n'ait pas bien été compris par Initiative santé. GH s'est rapproché de Martine SOMMELETTE et Pascal ASCENSIO pour le CEFIEC afin de venir en soutien à l'ASI. Une réunion préparée et organisée d'un commun accord par l'ASI et SG a été organisée en Mai. Etaient présents : AFET CEEEPAME CEIIADE CEFIEC AEIBO UNIABO PF CD MD. L'idée était de faire bénéficier aux associations animatrices du village, de stands gratuits. Des messages sont passés tels que la réactivité nécessaire pour les appels à communication.

Une confusion a émergé concernant l'ASI qui est devenue exposant au même titre que pour les associations présentes. SG a demandé un interlocuteur auprès de PG PROMOTION pour les exposants. M. SOMMELETTE s'est proposée d'être l'interlocuteur de PG Promotion pour les exposants. La confusion s'est installée au cours de cette réunion provoquant des malentendus et quiproquos.

Le compte rendu a été effectué par S. GERVAISE qui ne semblait pas maîtriser le concept malgré des réunions de concertation avec CD et GH.

Une confusion est née entre le porteur du projet et l'interlocuteur de PG Promotion de la part de la directrice du comité scientifique.

La gratuité des ressources conditionne, pour l'ASI, la construction du projet.

Lors de la réunion du comité scientifique du salon du 16 Juillet, PG Promotion a été très attentif. L'ASI a présenté le projet avec l'anamnèse, les objectifs, un CR synthétique de la réunion du 30 mai tout en réajustant...

D'ici le 20 Septembre, des interlocuteurs pour le comité scientifique devaient être définis.

Les noms ont été communiqués par GH à S. GERVAISE.

A ce jour, la gratuité n'est toujours pas assurée. Il persiste une confusion entre les membres de l'ASI qui sont animateurs et les exposants.

Leur intention : 48 m² pour chaque association, une location de 850 Euros était prévue.

8 associations gratuites sont prévues. Depuis le malentendu du 30 mai, PG Promotion nous sollicite pour des exposants. Le salon infirmier compte déjà des exposants. Les associations ne sont pas des exposants.

DG : précise que le matériel, l'électricité... restent à la charge des exposants. Mais qui sont les exposants ?

L'ASI : 48 m² gratuits pour les associations de l'ASI ; GH ajoute qu'il faudra demander un emplacement supplémentaire pour les posters.

Un projet de convention sera nécessaire.



DG demande si PG promotion est PCO, car dans ce cas, ce n'est pas à nous de chercher des exposants. Nous donnons des noms et ils contactent les exposants. L'association doit aussi donner ses besoins pour en demander la gratuité.

Discussion :

Le colloque serait différé fin 2019, début 2020.

Ainsi, un ½ colloque pourra être proposé au salon infirmier 2019 et permettrait de valoriser l'ASI.

Les thématiques des conférences seraient fixées par ½ journée. La planification pourrait être la suivante :

	Mardi 21 mai	Mercredi 22 mai	Jeudi 23 mai
9h	CONFÉRENCES thématiques 1	COLLOQUE	CONFÉRENCES thématiques 3
12h30			
13h30			
17h	CONFÉRENCES thématiques 2	PRÉSENTATION de POSTERS	CONFÉRENCES thématiques 4

Le colloque de l'ASI serait organisé sur un axe scientifique par l'ASI.

Pour les conférences du village formation, 3 types : actualité, innovations en pédagogie et les activités internationales ERASMUS.

Le terme de colloque risque de ne pas être retenu pour PG promotion.

Décision :

Nous proposerons plutôt le nom de « symposium » à la place de « colloque ».

La thématique initiale sur l'expertise est maintenue pour le colloque de l'ASI fin 2019, début 2020.

Discussion :

Penser à demander un emplacement posters avec des supports.

GH : a priori le plan projeté avec CD, GH et SG n'a pas été transmis à PG promotion lorsqu'on découvre les emplacements des forums et ateliers.

CD : Si la réponse est non pour le village, ce qui est prévu en symposium, nous pouvons vendre les résumés de communication.

IG : proposer la communication sur le salon infirmier par nos associations.

MD rappelle qu'il y a une baisse d'attractivité du salon infirmier chaque année.

DG : la période de Mai n'est pas propice.

PF : mieux vaut miser sur le colloque que sur le village formation si la gratuité totale n'est pas assurée.



Décision :

GH va rappeler que l'ASI assure 2 prestations :

- conseil scientifique et modération pour 3 journées de conférence.
- les associations exposant au nom de l'ASI délivrent du conseil au public visiteur.

À ce titre, PG assure la gratuité de l'espace des 48 m² équipés avec électricité, toute logistique comprise pour les 8 associations.

4 m² pour 850 Euros pour les associations de formation.

GH va envoyer le plan travaillé de l'ASI à PG Promotion. En effet, le Forum et ateliers devaient être autour du village formation

Si tous ces points de négociation n'aboutissent pas, nous mettrons un terme à ce projet. Le symposium est déposé en communication.

PG promotion devra gérer les exposants.

GH va demander un emplacement POSTER à proximité des 48 m².

Discussion :

La thématique du symposium serait l'articulation formation/recherche.

Qu'est ce qui est fait en formation initiale, formations spécialisées ? Un volet plan de formation pour les formateurs.

GH clôture la journée à 17h.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE